

Carré DUO

Offre réservée à toute personne physique majeure, agissant en qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, domiciliée en Guyane.

Description du forfait

Tarif € TTC		Carré DUO
Depuis Guyane, Martinique, Guadeloupe, St Martin, St Barthélémy, autres DOM, Métropole et Europe ⁽¹⁾	Appels vers Guyane, Martinique, Guadeloupe, St Martin, St Barthélémy, autres DOM, Métropole et Europe ⁽¹⁾	1h
	SMS vers Guyane, Martinique, Guadeloupe, St Martin, St Barthélémy, autres DOM, Métropole et Europe ⁽¹⁾	Illimité 24h/24⁽⁴⁾
	Internet⁽⁵⁾	100 Mo mutualisés puis 0,05€/Mo palier de facturation au Ko
Autres services optionnels	Option SFR Presse⁽⁶⁾	Accès à un catalogue de grands titres de presse dont 5 téléchargeables par mois
Sans Mobile	Sans engagement	9,99€ /mois
Mode de facturation		Bloqué

Le « temps maximum de communication » ci-dessus mentionné est donné à titre indicatif. Il est calculé pour un appel depuis/vers l'Europe. Ce temps est donc susceptible de variation en fonction de la nature de vos communications (Voir tableau ci-dessous). Tous vos appels sont décomptés de votre crédit de communication en fonction de la nature et de la destination de vos appels.

Tarifs des communications

Tarifs € TTC		CARRE DUO	
Tarifs depuis Guyane, Martinique, Guadeloupe, Métropole	Tarifs voix	Dans le forfait	Rechargement forfait
	Guyane, Antilles, St Martin, St Barthélémy, Métropole, Réunion, Mayotte, Europe ⁽¹⁾	0,17 €	0,40 €
	Palier de facturation	A la seconde dès la 1ère seconde	
	Zone régionale ⁽²⁾	0,35 €	0,46 €
	Cuba	0,80 €	1,04 €
	International (autres destinations)	0,40 €	0,52 €
	Palier de facturation (régional, international, Cuba)	A la seconde après la 1ère minute indivisible	
	Tarifs SMS		
	Guyane, Antilles, St Martin, St Barthélémy, Métropole, Réunion, Mayotte, Europe ⁽¹⁾	Illimités 24h/24⁽⁴⁾	
	SMS International	0,15 €	
	MMS Antilles - Guyane ⁽³⁾	0,40 €	
	Tarifs Internet		
	Internet 4G/4G+ ⁽⁵⁾	100 Mo	0,05€/Mo, palier de facturation au Ko
	Tarifs options		
Option SFR Presse	4,99€/mois (-4,99€/mois⁽⁶⁾)		
Tarifs depuis St Martin, St Barthélémy Réunion, Mayotte, Europe ⁽¹⁾	Tarifs voix vers		
	Guyane, Antilles, St Martin, St Barthélémy, Métropole, Réunion, Mayotte, Europe ⁽¹⁾	0,17 €	0,40 €
	Palier de facturation	A la seconde dès la 1ère seconde	
	Tarifs SMS vers		
	Guyane, Antilles, St Martin, St Barthélémy, Métropole, Réunion, Mayotte, Europe ⁽¹⁾	Illimité 24h/24⁽⁴⁾	
	Tarifs Internet au Mo (palier au Ko)		
	Internet 2G/3G ⁽⁵⁾	100 Mo mutualisé avec le volume Martinique, Guadeloupe, Guyane	0,05€/Mo, palier de facturation au Ko

(1) **Depuis Europe** : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Iles Canaries, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Açores, Madère, Royaume-Uni, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, St Pierre et Miquelon, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

(2) **Zone régionale** : vers Haïti, Brésil, République Dominicaine, Suriname.

(3) Vers les abonnés SFR Martinique, Guadeloupe et Guyane.

(4) **SMS Illimités** entre deux personnes physiques et à usage privé hors SMS+ et roaming international. Sont interdits notamment les envois depuis et vers les plateformes téléphoniques, boîtiers radio et SPAM Outremer Telecom se

réserve le droit de facturer toute communication ne respectant pas ces dispositions. Pour plus d'informations, voir les conditions générales de vente.

(5) **Connexions Internet** effectuées depuis la Martinique, Guadeloupe, Guyane, Métropole : sur le réseau 3G, avec un débit théorique maximum descendant jusqu'à 21 Mbit/s, sur le réseau 4G avec un débit théorique maximum descendant jusqu'à 70 Mbit/s et sur le réseau 4G+ avec un débit théorique maximum descendant jusqu'à 225 Mbit/s. Sous réserve d'être en zone de couverture, d'être équipé d'un mobile compatible pour la 3G et pour la 4G/4G+ d'avoir une carte SIM 4G/4G+. Les débits affichés peuvent être affectés du fait d'obstacles, du nombre d'utilisateurs connectés simultanément et partageant la cellule, et du lieu d'utilisation.

Une fois le seuil d'usage de l'offre atteint tous les services internet mobile restent accessible mais en débit réduit maximum théorique de 240 kbits/s.

Pour plus d'informations, consulter les cartes de couverture sur www.sfrcaraibe.fr.

Connexions Internet effectuées depuis l'Europe : sur les réseaux 2G/3G.

(6) **Option SFR Presse** : Service optionnel permettant un accès à une sélection de titres de presse via une application dédiée. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de l'option SFR Presse, vous pouvez la résilier à tout moment. Le prix de l'option est de 4,99 € /mois mais une remise globale concomitante de la valeur de l'option est octroyée au client au moment de la souscription. Utilisation du service décompté des Mo/Go inclus dans le forfait mobile du client.

Les services optionnels sont accessoires au contrat principal (abonnement). La modification et/ou la résiliation des services optionnels ne produisent aucun effet sur le contrat principal, et est strictement limitée à l'option.


Réseaux

- Guyane, Martinique, Guadeloupe : 2G/3G/3G+/4G/4G+ avec un mobile et cartes SIM compatibles (Voir carte de couverture sur www.sfrcaraibe.fr).
- Métropole : 2G/3G/3G+/4G/4G+
- Depuis l'Europe et l'international : 2G/3G.

Résiliation

- Le Client peut résilier à tout moment le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du service client de son département (voir conditions générales de vente mobile).
- La résiliation des options n'entraîne pas la résiliation de l'abonnement principal, à contrario la résiliation de l'abonnement entraîne la résiliation des options.

Services

- Report automatique de votre crédit, d'un mois sur l'autre, utilisable après consommation du forfait courant.
- Messagerie personnalisable, Consultation du répondeur, Suivi Conso.
- Présentation du Numéro (émission et réception), Renvoi d'appel, Double appel.
- Pour tout renseignement contactez le  10 20, numéro joignable du lundi au samedi de 06h à 22h.

Autres tarifs en cas d'incident de paiement

En cas d'incident de paiement, le Client sera redevable des frais listés ci-dessous, en sus de ses factures impayées, conformément aux conditions générales de vente des forfaits/ offres mobiles et Internet mobile :

Nature des frais	Tarifs
Frais de rejet de prélèvement	10,50€
Frais de rejet de chèque	22,50€
Frais de rejet de carte bancaire	22,00€
Frais de remise en service	7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)

Autres moyens de paiement autorisés

- Paiement manuel par carte de paiement rattachée à un compte de paiement, bancaire ou non et délivré par un prestataire de service de paiement, en boutiques SFR (bornes ou guichet), via l'espace client ou par appel au



- Paiement manuel en espèces en boutique SFR (bornes ou guichet).

Autres tarifs en cas d'utilisation abusive de l'offre en roaming Europe

Dans le cas d'une utilisation considérée comme abusive en roaming au sens des conditions générales de vente, le Client en sera informé par SMS et bénéficiera d'un délai de 15 jours calendaires pour modifier ses usages. À défaut, Outremer Telecom se réserve le droit d'appliquer une surcharge dans les conditions suivantes :

Surcharge en cas d'utilisation abusive en roaming	Tarifs
Voix sortante	Tarif local + 0,032€ /min
Voix entrante	0,0108€/min
SMS sortant	0,01€/SMS
MMS sortant	Tarif local + 0,006€/MMS
Internet Mobile	Tarif local + 0,006€/Mo

Autres tarifs en cas d'utilisation abusive de l'offre dans le département de souscription (Martinique / Guyane / Guadeloupe)

Dans le cas d'une utilisation considérée comme abusive dans le département de souscription au sens des conditions générales de vente, Outremer Telecom se réserve le droit d'appliquer une surcharge dans les conditions suivantes :

Surcharge en cas d'utilisation abusive dans le département de souscription	Tarifs
SMS sortant	0,01€/SMS